

L'Echo N°10 des chirats

Mars 2012

p2 - Le mot de la Présidente

- Des rénovations favorables
à la biodiversité

p3 - Quand le Parc du Pilat débroussaille
le chemin vers l'emploi

- Graines d'artistes forestiers

DOSSIER

p4-5 - **Patrimoine industriel :**
suivez le fil !

p6 - 3 102 hectares de terres réservées
pour l'agriculture

p7 - Savoir-faire sans frontière

- Brèves

p8 - Rendez-vous

- Brèves

Chères Pilatoises,
Chers Pilatois,

A l'heure où nous imprimons ce numéro de l'Écho des chirats, des communes peuvent encore se prononcer pour adhérer au projet de charte et s'engager dans l'aventure du Parc naturel régional du Pilat « objectif 2025 ». Mais d'ores et déjà, je peux vous annoncer que le contour du Parc futur, celui de 2013-2025 sera très semblable à celui d'aujourd'hui. En effet, la majorité des collectivités : communes, communautés de communes et d'agglomérations, villes portes, et départements n'ont pas attendu pour délibérer dans un même élan en faveur du projet que nous avons élaboré tous ensemble. Ces votes, souvent à l'unanimité, sont prometteurs pour l'avenir. En effet, les ambitions portées par le Parc du Pilat à travers ce projet ne valent que si elles sont partagées. Nos ambitions prennent tout leur sens quand chaque collectivité, et même chaque association, chaque habitant en fait un enjeu personnel.

La Région Rhône-Alpes, le Comité National de Protection de la Nature et l'ensemble des ministères doivent encore être consultés avant la parution du décret de « reclassement » du Pilat en « Parc naturel régional ». D'ici février 2013, j'aurai encore l'occasion de vous reparler de la révision de la charte !

Vous pouvez vous abonner à la newsletter du Parc pour recevoir par mails les dernières actualités.

Mais en attendant, le printemps arrive et le Parc vous invite à participer à de nombreux événements : concerts en balade et sorties nature en passant par le pique-nique républicain ou bien le concours prairies fleuries.

Bonne lecture !

Michèle Perez

Présidente du Parc naturel régional du Pilat



Michèle Perrez, présidente du Parc du Pilat – suivi de la carte des approbations de la charte – fin janvier 2012.

L'Écho des chirats, une lettre d'information du Parc naturel régional du Pilat
Moulin de Virieu – 42410 Pélussin.

– Directeur de la publication : **Michèle Perez**.
– Directeur de la Rédaction : **Sandrine Gardet** - Rédactrice en chef : **Florence Costé**
Rédaction : **Laurence Merland** et **Florence Costé**
– Crédits photo : **J.L. Rigaux / F. Costé / S. Tarin / A. Chiles / M. Pantalacci / G. Chorgnon / A. Martiche / Parc du Pilat, C. Belair / Maison du Tourisme, J. Favennec, M. Duplay**
– Dépôt légal : **mars 2012**
– Impression : **Imprimerie Notre Dame** - 38330 Montbonnot.
– Création et mise en page : **Francegraphic.com** - 42153 Riorgues.
Imprimé sur papier 100 % recyclé - Encres végétales - N° 10 - Tirage : 26 000 exemplaires
ISSN 1953-6984.

Les actions présentées dans cette lettre d'information ont pu voir le jour grâce à la volonté des partenaires du Parc. La Région Rhône-Alpes en grande partie, mais aussi l'Etat et les Conseils généraux de la Loire et du Rhône, l'Europe à travers le programme Leader, ont permis, par leurs financements, la mise en œuvre de ces actions.

Des rénovations favorables à la biodiversité

Une toiture en mauvais état ? Une façade mal isolée ? Un mur à consolider ? Ce sont de bonnes raisons d'entreprendre des travaux de rénovation. À condition néanmoins de prendre quelques précautions quand des petites bêtes ont pris l'habitude de venir nicher entre les vieilles pierres. Exemples de travaux biocompatibles à Saint-Appolinard, Chavanay et Maclas.

Les chauves-souris de Saint-Appolinard

Sur la commune de Saint-Appolinard, le pont du Chard montrait des signes de faiblesse. « Il était indispensable de le réparer », explique Annick Flacher, maire de la commune. Or, nous savions que ce pont abritait, l'été, des chauves-souris. Avec l'appui du Parc du Pilat, nous avons obtenu un financement de la Région et pu bénéficier de l'assistance technique de l'association Centre Ornithologique Rhône-Alpes Faune sauvage qui a recommandé de réaliser les travaux en dehors de la période de nidification et de laisser des cavités, là où cela ne menaçait pas la stabilité. Le chantier a débuté en novembre 2011 et s'est achevé en février 2012. Nous espérons que les chauves-souris reviendront l'été prochain sous notre pont ! »

Les hirondelles de Chavanay

Sur les immeubles HLM de La Valencize, Lydie Dubois, chargée d'études à l'association Le Colibri, a pu compter jusqu'à une trentaine de couples d'hirondelles des fenêtres. « Le lieu est idéal pour elles à proximité du Rhône, souligne-t-elle, c'est la plus importante colonie recensée par la Ligue de Protection des Oiseaux Loire dans le canton. Au printemps dernier, quand j'ai remarqué que des échafaudages étaient montés pour la rénovation thermique des bâtiments, je suis allée voir le chef de chantier. J'ai négocié que pour chaque nid détruit -35 au total- soit installé un nichoir double, soit 70 nids. J'ai également demandé à ce que les travaux commencent par les façades nord pour ne pas déranger la nidification. De fait, 27 couples ont pu se reproduire pendant les travaux. »



Installation des nichoirs doubles pour les hirondelles lors de travaux d'isolation thermique à Chavanay.

Les moineaux friquets et les martinets noirs de Maclas

Dans les trous des vieux murs en pierre de la maison des associations de Maclas, nichaient six couples de moineaux friquets. « Dans la Loire, c'est une espèce qui a quasiment disparu, commente Lydie Dubois. » L'association Le Colibri, partenaire du Parc du Pilat, a proposé des conseils pour la réalisation de travaux à venir sur les façades et la toiture. Ainsi, la commune a pu prendre en compte la présence de ces moineaux. Des nichoirs vont être installés et tous les trous ne seront pas rebouchés. ●

Quand le Parc du Pilat débroussaille le chemin vers l'emploi

Chaque année, des demandeurs d'emploi sont recrutés pour 6 à 12 mois en contrat aidé par le Syndicat mixte du Parc du Pilat au sein des deux équipes d'entretien de la nature comptant chacune 4 personnes en insertion. Leur expérience au sein des équipes est un plus pour leur retour à l'emploi. Quatre mois après la fin de son contrat aidé, Anne, de Véranne, a ainsi été embauchée par un entrepreneur de travaux forestiers. Elle raconte son parcours.

« Cela fait une dizaine d'années que j'habite dans le Pilat. J'ai travaillé successivement à la librairie de Pélussin avant qu'elle ne ferme, dans une maison de retraite, au musée des tresses et lacets de La Terrasse-sur-Dorlay... En 2009, j'étais au chômage depuis un peu plus de six mois, quand j'ai eu une proposition de contrat aidé au sein de l'équipe d'entretien de la nature du Parc du Pilat. L'idée de travailler en extérieur me plaisait bien, même si je me demandais si j'allais tenir le coup physiquement. D'emblée, j'ai attaqué par le débroussaillage des chemins. Les premières semaines, j'ai eu beaucoup de courbatures. Puis peu à peu, j'ai appris en observant les autres. J'ai suivi aussi des formations au maniement de la tronçonneuse, à la soudure. Au début, il a fallu faire sa place dans ce monde essentiellement masculin

car j'étais une des premières femmes dans l'équipe. Mais j'ai montré que je pouvais travailler à l'égal des autres et que je mettais davantage de soin dans certaines tâches, comme la préparation des panneaux de signalétique des sentiers de randonnée. J'ai eu de la chance, mon contrat a pu être renouvelé une fois, mais il a pris fin en juin 2011 à mon grand regret. Cependant, quatre mois après, j'ai eu la surprise d'être contactée pour une mission en intérim chez un entrepreneur de travaux forestiers de Pélussin, Jean-Aymeric Laroa. Le poste ne m'aurait jamais été proposé si je n'avais pas eu cette expérience préalable au Parc.

Je savais utiliser un broyeur, une tronçonneuse. J'étais donc opérationnelle pour assister Jean-Aymeric dans ses travaux d'élagage pour des clients comme des offices publics de l'habitat. Entre deux missions, j'aime continuer à me balader sur les chemins du Pilat, avec toujours un brin de nostalgie quand je passe sur les lieux de mes chantiers avec l'équipe d'entretien de la nature du Parc. »



● Coupe annuelle des fougères à Chaussître.

Graines d'artistes forestiers

À l'occasion de l'année internationale de la forêt en 2011, des institutions culturelles du monde entier ont lancé le projet « Make a forest » afin d'imaginer une forêt virtuelle. La Cité du design de Saint-Étienne avait la mission de créer l'arbre français de cette forêt internationale dans le cadre d'un plan d'actions visant à mieux faire connaître la forêt et son utilisation.

Un atelier co-organisé avec le Parc du Pilat, intitulé « À nous la forêt », s'est déroulé durant cinq jours fin octobre 2011 au Bessat à destination d'une dizaine de jeunes de 10 à 14 ans. Retour en images sur cette expérience avec les explications de Joris Favennec, jeune designer en charge de l'animer.

« Le thème du stage était l'orientation. C'était un bon prétexte pour découvrir la nature et se déplacer en forêt. Qui dit orientation, dit observation. En tant que designer, j'ai montré aux enfants que différents éléments pouvaient servir de repères : le matériau, la forme, la couleur... »

« Nous avons rencontré une technicienne du Parc du Pilat, un agent de l'Office national des forêts, visité une scierie... Chaque intervention a apporté un éclairage différent sur la forêt et

le bois. Nous avons aussi fait plusieurs sorties de terrain et même une marche de nuit qui a beaucoup plu aux jeunes ados. Au fil des balades, ils ont ramassé feuilles, branches et brindilles, pierres, écorces, mousses et lichens... »



« L'objectif de l'atelier était de créer un dispositif d'orientation à partir des éléments glanés. Les enfants ont travaillé en petits groupes. Les uns ont imaginé un totem inventoriant les différentes essences de bois et végétaux. D'autres ont planché sur un système de marquage naturel des chemins de randonnée. D'autres encore ont conçu une rose des vents en volume. Cet exercice créatif en pleine nature n'était pas évident, mais les jeunes y ont pris du plaisir et moi aussi ! »

→ Pour en savoir plus sur le programme

« Make a forest » et ses déclinaisons dans le Pilat par la Cité du design : atelier jeune et projet de classe du BTS design Honoré D'Urfé de Saint-Étienne, vous pouvez consulter le site : www.makeaforest.org



Patrimoine industriel : suivez le fil !

Bâtisses le long des cours d'eau, toitures en dents de scie, hautes fenêtres, l'activité industrielle qui s'est développée dans le Pilat à partir du XIX^e siècle a laissé des traces. Plusieurs initiatives visent à mieux connaître et à valoriser ce patrimoine constitutif de l'identité du territoire.

Dans l'atelier des moulinsages Barou à Lupé, les bobines multicolores tournent en continu, étirant et tordant le fil de soie destiné au tissu crêpe ou mousseline. « Je maintiens une production pour des marchés de niche et pour des marques de luxe, explique Jean-Yves Barou en haussant la voix pour couvrir le fracas des machines. Mais j'ai bien conscience que mon activité appartient plus au passé qu'à l'avenir. Même si je ne sais pas sous quelle forme il faut le faire, je trouve important d'en conserver le souvenir. » Pour le moulinier de Lupé, dont le grand-père avait fondé l'entreprise en 1918, l'industrie textile a façonné l'identité du Pilat et nombre d'habitants se reconnaissent dans cet héritage, matériel ou immatériel. « Il y a quelques années, des femmes qui avaient travaillé dans l'industrie textile ont visité l'atelier, raconte Jean-Yves Barou. Elles ont été surprises de retrouver le bruit et surtout l'odeur, si caractéristique qui tient à l'échauffement des machines et au produit utilisé pour mouiller le fil. » L'histoire industrielle a donc autant marqué les paysages qu'imprégné les esprits et, à côté des forêts, chirats et autres richesses naturelles du Pilat, il importe de préserver ce patrimoine.

► L'inventaire participatif du patrimoine industriel

Selon un relevé de 1860, 400 installations utilisaient l'énergie hydraulique dans le Pilat. Parce qu'ils sont aujourd'hui en ruine ou ont été reconvertis en habitation, les bâtiments hérités de cette époque peuvent passer inaperçus aux yeux des non-initiés. D'où l'idée du Parc naturel régional du Pilat de dresser un inventaire pour mieux connaître et faire connaître tous les éléments matériels témoins de l'activité industrielle. Cet inventaire s'appuie sur la contribution



Visite du circuit de l'eau de la Maison des tresses et des lacets, site patrimonial inventorié.

volontaire des citoyens intéressés par le sujet, mais aussi sur l'expertise des associations locales spécialisées dans le patrimoine et l'histoire du territoire. Président de l'une d'entre elles, Visages de notre Pilat à Pélussin, Marcel Boyer est enthousiaste à l'idée de participer à cet inventaire. « Entre les deux guerres, le moulinage et le tissage ont occupé jusqu'à un cinquième de la population du canton, décrit-il. Nous avons ras-



Fabrication d'étiquettes en passementerie – JSD créations à Jonzieux.

semblé une foule de documents, photos, vidéos, cartes postales, règlements d'ateliers... Nous avons aussi interviewé des personnes qui ont travaillé dans les usines et qui sont aujourd'hui très âgées. Leurs témoignages sont émouvants



Fond de vallée de Pélussin, début du XX^e siècle - collection privée.

et précieux. Nous présentons ces documents à l'occasion d'une exposition à la médiathèque de Pélussin et dans les bibliothèques du canton (jusqu'au 24 mars). Mais cela nous tient aussi à cœur de les mettre à disposition du public via le site dédié, www.pilat-patrimoines.fr. »

Si vous voulez contribuer à l'inventaire participatif, vous pouvez contacter Adeleen Chilès, chargée de projet Patrimoines, 04 74 87 52 01, achiles@parc-naturel-pilat.fr

► Le paysage industriel sous le regard d'artistes

Site internet, publications du Parc et des associations, expositions, visites thématiques organisées par les offices de tourisme, musée de la passementerie à Jonzieux, maison des tresses et lacets à La Terrasse-sur-Dorlay sont les premiers vecteurs de diffusion des connaissances sur l'histoire industrielle du Pilat. De façon plus originale, le Parc a aussi choisi de valoriser ce patrimoine en passant par la médiation artistique contemporaine. En partenariat avec trois autres Parcs naturels régionaux, Monts d'Ardèche, Vercors et Lorraine, le programme baptisé « Paysage industriel » invite deux artistes à créer, en 2013, une œuvre qui s'inspire de l'héritage laissé pour l'un par l'industrie textile à Bourg-Argental, pour l'autre par la métallurgie dans le Pilat. « Je ne conçois pas le patrimoine comme quelque chose de figé et la création contemporaine peut aider à ce qu'il ne tombe pas dans l'oubli, estime Michel



À Bourg-Argental, des habitants « passeurs » de patrimoine

Ils sont une dizaine de passionnés d'histoire locale et bénévoles au sein de la commission « culture et patrimoine » de l'office de tourisme de Bourg-Argental. « Nous avons collecté les témoignages de beaucoup d'anciens de la commune, explique Michel Linossier, membre de cette commission. Notre objectif est de faire partager cette mémoire au plus grand nombre. » Le petit groupe bourguisan propose donc, un soir par semaine durant l'été, des visites guidées du village et de Saint Julien-Molin-Molette autour de la thématique du patrimoine industriel. « Devant les bâtiments et lieux emblématiques, on raconte les techniques, la vie quotidienne et les anecdotes qu'on a pu glaner, poursuit Michel Linossier, lui-même ancien fabricant de peignes à tisser et qui est intarissable sur l'histoire de la filière textile locale. Ces visites intéressent les touristes, mais aussi les habitants de la région qui ne connaissent pas toujours bien la richesse de ce patrimoine. »

Linossier, membre de l'association touristique de Bourg-Argental, impliquée dans le programme. Je suis aussi curieux de voir ce que l'artiste qui intervient chez nous va également créer dans la vallée de l'Eyrieux en Ardèche qui partage la même histoire industrielle que nous. »

► Perpétuer le savoir-faire des entreprises textile locales

L'industrie textile dans le Pilat a subi le même long déclin que l'ensemble de la filière en France. 13 entreprises du secteur sont cependant toujours en activité. Elles em-

ploient un peu plus d'une centaine de salariés, dont les compétences pointues intéressent des marchés de niche. Effet Passementerie à Saint Paul-en-Jarez par exemple, développe des joints carbone pour l'aéronautique. Début 2012, sous l'impulsion du Parc, une série de films est en cours de tournage dans les ateliers implantés dans le massif pour témoigner de leur savoir-faire. Plusieurs chefs d'entreprise néanmoins approchent de l'âge de la retraite et se posent la question de leur succession. Le Parc du Pilat souhaite favoriser des solutions de reprise locale. Il se donne aussi pour mission d'encourager des actions pour soutenir la filière, par la mise en réseau et en appuyant le développement d'activités connexes de maintenance des machines et équipements ou de fabrication d'accessoires ou pièces métalliques. Autant d'initiatives qui permettront d'identifier le Pilat comme un territoire de textile bien vivant.



Tissages Blanc aujourd'hui à Bourg-Argental.

« On peut créer des synergies entre nos entreprises »



Marcel Duplay
Chef d'entreprise textile
et maire de Jonzieux

La filière textile dans le Pilat a-t-elle encore un avenir ?

J'y crois suffisamment pour avoir organisé la reprise de mon entreprise JSD Créations par mon fils et ma fille ! Je ne prétends pas qu'on puisse avoir une croissance extraordinaire, mais on peut s'en sortir. Pour ma part, j'ai parié sur la diversification : à côté de notre métier d'origine le tissage de rubans sur métiers Jacquard dans notre atelier de Jonzieux, nous réalisons aussi des étiquettes imprimées ou brodées, de la sérigraphie sur textile et bagagerie et fabriquons des vêtements de sport sur notre site de

Saint-Étienne. Je constate aussi que certains clients qui se fournissaient en Asie reviennent aujourd'hui vers nous en particulier pour les petites et moyennes séries, pour lesquelles nous pouvons répondre avec des délais raccourcis.

Quelles actions communes pourraient aider les 13 entreprises locales encore en activité ?

Je pense qu'il y a des synergies possibles de clientèle et de commercialisation. Chez JSD Créations, une commerciale exclusive est chargée de la vente des produits de tissage. On pourrait par exemple envisager qu'elle vende aussi la production d'autres entreprises du Pilat. Nous rencontrons par ailleurs des difficultés de recrutement et il y a peut-être des actions à mener pour revaloriser l'image de nos métiers.

3 102 hectares de terres réservées pour l'agriculture

Le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) est un nouveau dispositif qui permet de préserver le foncier non bâti en zone périurbaine, soutenir l'activité agricole et protéger la biodiversité. Le Conseil général de la Loire l'a mis en œuvre sur 5 communes du Pilat, avec le concours du Parc du Pilat, de Saint-Etienne Métropole et de la Région Rhône-Alpes. Dans la Loire, 700 à 1 000 hectares de terrains agricoles et naturels disparaissent chaque année au profit de la construction et des infrastructures. À proximité de Saint-Étienne, la vallée du Gier est particulièrement menacée par ce « grignotage » urbain. « *Le vieux village de Farnay est encore entouré de champs qui forment une couronne verte, témoigne Gérard Couturier, maire de la commune. Mais la pression foncière est aujourd'hui très forte et met en péril le maintien de ce paysage et de l'activité agricole, pourtant dynamique.* »



Maintenir les exploitations agricoles aux portes des villes.

Une garantie sur le long terme

Avec Farnay, quatre autres communes de la vallée du Gier, Saint-Chamond, Saint-Paul-en-Jarez, Rive-de-Gier et Châteauneuf ont répondu à la proposition du Conseil général de la Loire de constituer un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agri-



Veiller aux continuités écologiques pour permettre la circulation des espèces.

coles et naturels périurbains (PAEN). « *Ce dispositif de PAEN permet de protéger les terres agricoles de façon plus pérenne qu'un Plan Local d'Urbanisme, souligne Gérard Couturier. Il ne peut être modifié que par arrêté ministériel. C'est une garantie pour nos agriculteurs qui ont besoin de voir à long terme pour faire des investissements.* » De 2009 à 2011, pendant 18 mois, le comité de pilotage conduit par le Parc du Pilat, a réuni tous les acteurs impliqués, notamment les élus et les 84 agriculteurs pour définir le projet. Un périmètre de 3 102 hectares a été dessiné depuis les contreforts du Pilat jusqu'à la vallée. Approuvé au printemps dernier, par les communes et le Conseil général de la Loire, le PAEN est désormais annexé à tous les documents d'urbanisme des communes.

Au-delà de la préservation du foncier non bâti, le PAEN s'accompagne d'un plan d'actions destinées à soutenir l'économie agricole et sa compétitivité environnementale. Aide à la diversification des produits, au développement de circuits courts de distribution, à la remise en état de parcelles en friche, à la restauration de haies ou à l'aménagement de mares... sont autant de propositions faites aux agriculteurs pour renforcer la viabilité de leurs exploitations. ●

Des prairies économiquement intéressantes et bénéfiques à la biodiversité

La preuve est faite que les prairies naturelles abritent une faune et une flore aussi riches que diversifiées, favorables à l'apiculture. Mais le rôle de ces prairies dans les exploitations agricoles est moins connu. Pourtant, elles peuvent apporter une souplesse de gestion précieuse pour les agriculteurs...

Sous cette double entrée et pour valoriser les exploitations qui atteignent le meilleur équilibre agri-écologique, le Parc du Pilat reconduit son concours « Prairies fleuries. »

En 2012, ce sont les agriculteurs du versant Gier qui sont invités à présenter une parcelle au concours. ●

→ Pour plus d'information : www.parc-naturel-pilat.fr

Contact : Caroline Champaillet au Parc, 04 47 87 52 01, cchampaillet@parc-naturel-pilat.fr



Lauréat 2011 : Prairie à La Rivory (Roisey) exploitée par le GAEC de la Fougère. Plus de 65 plantes valorisées en foin de qualité pour un troupeau d'Aubracs, même en année de sécheresse.

Savoir-faire sans frontière

Dans le cadre d'un programme de coopération transnationale animé par le Parc du Pilat, quatre agriculteurs slovaques sont venus, fin 2011, découvrir le savoir-faire pilatois en matière de circuits courts de commercialisation des produits agricoles. « *Bien sûr, il y a la barrière de la langue. Ce n'était pas toujours simple de communiquer. Pourtant les échanges ont été riches.* » Sur son exploitation de Saint-Sauveur-en-Rue, Annie Roux et les associés de la Ferme Roux Ballandraud ont accueilli durant une semaine, Petra et Lucia, deux agricultrices slovaques des régions de Malohont et Pod'polanie.

Fromage fumé contre confiture de lait

« *En séjournant chez nous quelques jours, chacune à leur tour, les deux jeunes femmes ont pu observer notre travail de l'intérieur. Elles nous ont donné un coup de main dans notre laboratoire de transformation de charcuterie, nous ont accompagné au marché et dans notre tournée de livraison des points de vente collectifs. Actuellement, la transformation de produits et la vente à la ferme n'ont pas de statut légal en Slovaquie, ils n'existent pas ou très peu. La délégation qui est venue était en attente de conseils pour développer les circuits courts de distribution. L'une des deux agricultrices souhaitait aussi accueillir des touristes sur son exploitation. Elle a visité notre gîte et s'est intéressée au réseau d'accueil paysan auquel nous appartenons. Au-delà des échanges sur nos pratiques professionnelles, nous avons aussi goûté le fromage fumé qu'elle avait apporté et elle a remporté la recette de la confiture de lait découverte à Burdignes au GAEC de la Source.* »



Petra reçue à la Ferme Roux-Ballandraud à Saint-Sauveur-en-Rue.

Cette action de coopération soutenue au travers du programme européen LEADER-Parc du Pilat, se poursuit en 2012. Un nouveau groupe d'agriculteurs slovaques est attendu pour la fête de la Rigotte et du vin à Condrieu, le 1er mai prochain. Ils présenteront leurs produits, feront des démonstrations de danse et musique folklorique, de fabrication de fromage... Fin juin, ce sera au tour des agriculteurs pilatois de se rendre en Slovaquie pour approfondir encore l'échange de savoir-faire.

Brèves

● VOULEZ-VOUS OBSERVER LES PAPILLONS DE VOTRE JARDIN ?

Avec l'arrivée du printemps, les papillons reviennent dans nos jardins. C'est le moment de participer à l'observatoire national des papillons de jardin relayé, dans le Pilat, par le Parc. Il suffit d'inscrire votre jardin auprès de Guillaume Chorgnon, chargé de l'observatoire au Parc du Pilat. De mars à octobre, Vous devrez remplir une feuille d'observation mensuelle concernant les 28 espèces de papillons intéressantes dans le Pilat. Un accompagnement est proposé aux novices.

Contact au Parc : Guillaume Chorgnon, 04 74 87 52 01 ou gchorgnon@parc-naturel-pilat.fr



Vous rencontrerez peut-être le Petit nacré dans votre jardin.

● DES FINANCEMENTS EUROPÉENS ENCORE DISPONIBLES

Pour la rénovation thermique d'hébergements touristiques, des investissements dans la récupération de chaleur sur groupes froids ou encore la valorisation croisée de produits du terroir, le Parc peut vous aider, grâce au programme européen « Leader Pilat 2007-2013 ».

L'évaluation du programme à mi-parcours montre que 38 opérations ont déjà été soutenues pour un montant de 668 000 euros de subventions tant pour des porteurs de projets privés que publics.

D'ici 2013, ce sont encore plus de 500 000 euros de fonds européens que le Parc pourra attribuer aux porteurs de projets innovants du Pilat.

Toute l'information sur www.leader-pilat.eu

Contact : Axel Martiche 04 74 87 52 01
amartiche@parc-naturel-pilat.fr

● QUOI DE NEUF ?

Suivez l'actualité du Parc, abonnez-vous à la lettre électronique du Parc du Pilat.

Il suffit de vous enregistrer à partir du site du Parc www.parc-naturel-pilat.fr (accès en bas des pages). Et vous recevrez par mail les dernières nouvelles du Parc du Pilat.



● LE PRINTEMPS DES BISTROTS



Les week-ends d'avril et mai, le Parc du Pilat vous donne rendez-vous dans les bistrots. Au menu : apéro bavard, assiette du terroir, puis spectacle dans l'ambiance chaleureuse et conviviale d'une auberge au cœur d'un village.

Toute la programmation sur www.parc-naturel-pilat.fr

● 2012, TRICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Jean-Jacques Rousseau est venu herboriser dans le Pilat en août 1769. C'est donc logiquement que le Parc du Pilat participe à l'année Rousseau en Rhône-Alpes. Plusieurs rendez-vous sont proposés : 3 sorties nature en mai et juin, un concert en balade le jeudi 2 août, le pique nique républicain le jeudi 28 juin, etc.



Et tout au long de l'année, vous pouvez emprunter le sentier Jean-Jacques Rousseau de Condrieu jusqu'à la Jasserie. Prochainement un nouveau topo-guide sera disponible.

Consultez le programme sur www.parc-naturel-pilat.fr

● OFFREZ UN CADEAU 100% PILAT !

La Maison du tourisme du Pilat invente la carte cadeau Pilat !

Gastronomie, sensations, bien-être, auberges ou encore saveurs, les cartes cadeau déclinent sept thèmes de 30 à 160 euros pour toutes les envies et toutes les occasions... Ils s'utilisent comme des bons d'achat dans des établissements recommandés par le Parc.

Les cartes cadeau Pilat sont en vente dans les offices de tourisme et sur www.pilat-tourisme.fr



● CONCERTS EN BALADES ET SCÈNES AUX CHAMPS

La programmation culturelle estivale du Parc du Pilat se prépare. Réservez vos jeudis de l'été pour participer aux rendez-vous du Parc, à Condrieu, Graix, La Terrasse-sur-Dorlay, Planfoy, St Sauveur-en-Rue et Véranne. L'édition 2012 sera riche en découvertes : balades, visites, spectacles et fin de soirée dans l'auberge du village pour ceux qui le souhaitent.

● DES ENTREPRISES TOURISTIQUES « DURABLES »

Depuis bientôt 10 ans, les efforts du Pilat pour promouvoir un tourisme respectueux des patrimoines et des habitants sont reconnus à l'échelle européenne par l'agrément du Parc et d'une quinzaine d'entreprises touristiques pilatoises, au titre de la Charte Européenne de Tourisme Durable dans les Espaces Protégés.



Les prestataires touristiques s'engagent dans la charte européenne du tourisme durable.

Ce travail va se poursuivre en 2012. Pour cela, la Maison du tourisme propose aux opérateurs touristiques volontaires de les accompagner gratuitement et individuellement pour établir un contrat de progrès. Sur la base d'un diagnostic établi conjointement, ce projet permettra à chaque entreprise engagée de contribuer activement à la valorisation des richesses du Pilat tout en optimisant la gestion de ses activités.

Pour tout renseignement : Charles Belair : Maison du tourisme du Pilat : 04.74.87.52.27 – cbelair@parc-naturel-pilat.fr

● AIDEZ-NOUS À PROTÉGER LA FAUNE SUR LES ROUTES DU PILAT

Crapauds, grenouilles, salamandres, mais aussi hérissons, écureuils et autres chevreuils... sont régulièrement victimes de collisions sur les routes du Pilat.

Le Parc cherche à recenser les zones habituelles de traversée des animaux afin de limiter les risques pour eux, diminuer la dangerosité pour les automobilistes et aussi améliorer la circulation des espèces. Cette étude permettra d'avoir une meilleure connaissance des « corridors biologiques », c'est-à-dire les axes de déplacements privilégiés des animaux.

Vous avez sans doute repéré des zones, à côté de chez vous ou sur vos trajets quotidiens. Partagez vos observations en complétant le questionnaire en ligne sur <http://pilat.enquetcarto.ecosportail.fr> ou en contactant le Parc.

Grâce à vos informations, des mesures seront étudiées comme la création de « passages à faune », la signalisation...

Plus d'informations auprès du Parc, contact : Catherine Béal, charesponsable du pôle protection et gestion de l'espace : 04 74 87 52 01 ou cbeal@parc-naturel-pilat.fr



Détecter les zones de traversées fréquentes.